



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES
Direction régionale des Finances publiques de la Réunion
7 avenue André Malraux
CS 21015
97744 ST DENIS CEDEX 9



FINANCES PUBLIQUES

Arrêté portant délégation de signature Dispense de versement

L'administratrice des finances publiques, gérante intérimaire de la direction régionale des finances publiques de La Réunion ,

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique et notamment l'article 15 ;

Vu le code général des impôts, et notamment l'article 431 de son annexe III.

Vu l'arrêté en date du 25 septembre 2020 portant désignation de Mme Nathalie JOUHANIN, administratrice des finances publiques, en qualité de gérante intérimaire de la direction régionale des finances publiques de la Réunion à compter du 1er octobre 2020 ; ;

Arrête :

Article 1. - Délégation de signature est donnée, à l'effet de prendre des décisions accordant la dispense de versement, la refusant ou constatant la force majeure au nom du directeur régional des finances publiques de La Réunion à Monsieur Thierry GELIFIER, administrateur des finances publiques adjoint, chargé de l'intérim du pôle gestion fiscale.

Article 2. Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Fait à Saint Denis le 1er octobre 2020.

Nathalie JOUHANIN